49.3 : dans les coulisses de l'Assemblée nationale, entre violence et chaos



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 17 mars 2023

Source [Boulevard Voltaire] : Ce 16 mars, jour du vote final de la loi sur la retraite, promettait d'être animé. Les députés et les Français n'auront pas été déçus...

Comme dans une pièce de théâtre, le gouvernement s'est fait attendre à l'Assemblée. Arrivé en retard, il a été accueilli par une bronca précédant une Marseillaise. Les députés de la Nupes avaient brandi des pancartes : « Démocratie, 64 ans c'est non ! ». La Première ministre Elisabeth Borne a été contrainte d'attendre les derniers couplets de LFI sous l'œil réprobateur du reste de l'Assemblée, communistes compris. Le chant a entrainé une suspension de séance, qui n'aura pas suffi à apaiser les esprits. Elisabeth Borne est inaudible. « Démission », scande le RN tandis que la Marseillaise de LFI continue.

La <u>réforme des retraites</u> est donc passée. Dans la violence. C'était le seul axe de campagne d'<u>Emmanuel Macron</u>. L'idée était imposée par le pouvoir dans les esprits : c'était lui ou le chaos. Lui ou le retour de la peste brune. Lui ou Le Pen.

Las. Les élections législatives ont contrecarré les plans de la majorité devenue relative. Finie la chambre d'enregistrement du régime présidentiel, place au parlementarisme, aux tractations et aux négociations. « S'abstenir, c'est voter pour », a martelé le Rassemblement national pendant 24 heures. Un RN dont le chef de file. Marine Le Pen, a été très clair la veille du vote : « Nous voterons unanimement contre », a affirmé devant les caméras aux 4 colonnes celle qui, par deux fois, a affronté Emmanuel Macron au second tour de l'élection présidentielle. « Le groupe RN utilisera tous les moyens réglementaires et constitutionnels qui sont à disposition pour lutter contre ce texte », a martelé le groupe dans un communiqué envoyé hier soir, après l'accord trouvé par la commission mixte paritaire. Les moyens réglementaires étaient nombreux : motion de rejet préalable, motion de censure du gouvernement... Tous ces outils ont été neutralisés par le 49-3, mais l'issue doit aussi beaucoup à une opposition fracturée, à une Nupes incapable de passer outre ses postures idéologiques pour mêler sa voix ou sa signature avec celles du RN. Un groupe LR déboussolé entre ses députés de la France périphérique et ceux qui reposent sur un électorat Macron-compatible, et surtout terrorisé à l'idée d'une dissolution qui pourrait achever cette équipe déjà famélique et menacée de multiples scissions. « Cette menace de dissolution est une tentative de pression sur les élus de la majorité et des Républicains tentés de voter contre », dénonce auprès de BV le député RN du Loiret Thomas Ménagé. Le jeune élu sait de quoi il parle. Le département du Loiret fait partie de ces territoires en pleine bascule en faveur du parti de Marine Le Pen. Ce n'est pas un hasard si le député Modem de la circonscription voisine, Richard Ramos, était des plus critiques vis à vis de cette réforme et a fait part de son opposition. Son siège est des plus menacés. Il en est de même pour le député Renaissance de l'Hérault Patrick Vignal, survivant de la législature précédente dans un territoire qui a vu la Nupes et le RN faire d'excellents scores. « S'il y a dissolution, on sera nombreux à sauter », craint l'élu méridional. L'utilisation de cet outil constitutionnel aura eu le mérite de calmer les scrupules, d'oblitérer les reculades. « Ce texte passe sans majorité », a sobrement analysé Marine Le Pen. Le groupe du RN s'est réuni à 16 heures cet après-midi pour faire un point sur la situation.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

17/03/2023 01:00